FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Chargé(e) d'Études en Écologie Routière & Aménagement
Structure d'accueil	Start' Up WildWay
Lieu de travail	Université de Toulon (Campus de la Garde) / Télétravail partiel
Quotité de travail	100 %
Date de prise de fonction	Dès obtention des financements (Aux alentours du mois d'octobre 2026)

Description de la structure d'accueil, du projet et de la Mission principale au sein du projet	Wildway est un bureau d'études spécialisé en écologie routière. Notre équipe pluridisciplinaire intègre une direction stratégique, un pôle de modélisation spatiale (SIG), un pôle de médiation scientifique et un pôle d'expertise biologique de terrain. Nos décisions stratégiques sont adoptées à l'unanimité selon un principe de conciliation.Les infrastructures routières provoquent une forte fragmentation des habitats et une surmortalité animale. Face à l'obligation légale des gestionnaires de restaurer la continuité écologique, Wildway propose un outil d'aide à la décision. Nous collectons des données de collisions via une application de science participative. Ces observations sont modélisées spatialement pour identifier les "points noirs", justifiant ainsi la vente de diagnostics biologiques et de préconisations d'aménagement (écoponts, clôtures) aux gestionnaires du réseau routier.Mission principale: Valider biologiquement les alertes du pôle SIG directement sur le terrain et concevoir l'ingénierie des infrastructures pour restaurer la continuité écologique.
Activités essentielles	Diagnostic naturaliste in situ : Réaliser les relevés sur les secteurs critiques identifiés par les cartes de chaleur pour déterminer les espèces touchées, analyser la nature du milieu et caractériser la dynamique écologique locale. Ingénierie écologique : Rédiger la documentation technique et les cahiers des charges des infrastructures compensatoires (dimensionnement précis des buses, choix des clôtures de guidage, aménagements paysagers). Conformité réglementaire : Accompagner techniquement les clients pour s'assurer que les aménagements proposés répondent strictement aux exigences légales (Natura 2000, Directive Habitats).
Contraintes particulières	Interventions en extérieur sous conditions météorologiques variables et horaires potentiellement décalés (observations à l'aube ou au crépuscule). Interventions à proximité des voies de circulation : port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI) incluant gilet haute visibilité classe 2/3 et chaussures de sécurité.
Hygiène et sécurité	**Expositions aux risques :**

Chimiques (produits irritants, corrosifs, toxiques…)	Non
Biologiques (bactéries, parasites, toxines, virus…)	Non
Physiques (rayonnements ionisants et non ionisants, champs	Non
Techniques (port de charges lourdes, bruit, travaux en hauteur,	Non
Autre(s) risque(s) : à préciser :	

Compétences requises	Expertise pointue en écologie du paysage, dynamique des populations, botanique et zoologie de terrain. Connaissance approfondie du droit de l'environnement et des réglementations européennes.